

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2022

**Le conseil de la municipalité de Saint-Ferdinand siège en
séance extraordinaire ce 19 décembre 2022 à 19 h 38
à la salle du conseil**

Sont présents : Audrey Ouellette, conseillère ainsi que Joël Fontaine, Jean-Claude Gagnon, Mathieu Henri et Jean-Paul Pelletier, conseillers formant quorum sous la présidence de Yves Charlebois, maire.

L'avis de convocation a été transmis au conseiller absent Roger East.

Assiste également à la séance : Sylvie Tardif, greffière-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Yves Charlebois, maire

ORDRE DU JOUR

1. Avis de motion et dépôt du projet de règlement fixant les taux de taxes 2023 (règlement no 2023-242)
2. Avis de motion et dépôt du projet de règlement sur la protection du lac William et de ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations (règlement no 2023-243)
3. Engagement permanent de la coordonnatrice à la bibliothèque
4. Fin d'emploi de la directrice générale
5. Embauche d'un directeur général/greffier-trésorier par intérim
6. Nomination d'une greffière-trésorière adjointe
7. Période de questions
8. Levée de la séance

2022-12-316

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT FIXANT LES TAUX DE TAXES ET TARIFS DE COMPENSATION POUR 2023

Monsieur Joël Fontaine, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et tarifs de compensation pour 2023.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT SUR LA PROTECTION DU LAC WILLIAM ET DE SES TRIBUTAIRES CONTRE LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES ET IMPOSANT DE NOUVELLES NORMES ET DE NOUVEAUX TARIFS POUR LA DESCENTE DES EMBARCATIONS.

Monsieur Joël Fontaine, conseiller, donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement sur la protection du lac William et ses tributaires contre les espèces exotiques envahissantes et imposant de nouvelles normes et de nouveaux tarifs pour la descente des embarcations.

Un projet de ce règlement est déposé séance tenante.

2022-12-317

Engagement permanent de la coordonnatrice à la bibliothèque

Attendu que la période de probation de Mme Hélène Mercier est terminée pour le poste de coordonnatrice à la bibliothèque;

Attendu qu'elle a atteint les exigences du conseil municipal;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que la municipalité de Saint-Ferdinand embauche rétroactivement Mme Hélène Mercier de façon permanente à compter du 22 juin 2022, selon les conditions déjà approuvées par le conseil et d'autoriser le maire et la greffière-trésorière à signer le contrat de travail. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2022-12-318

Fin d'emploi - directrice générale

Il est proposé par Audrey Ouellette et résolu d'accepter la démission de Joannie Lamothe à titre de directrice générale et de mettre fin à son contrat de travail à compter du 5 décembre 2022 avec entente spéciale pour suivi de dossiers jusqu'au 31 décembre 2022. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2022-12-319

Embauche de monsieur Alain St-Vincent-Rioux - directeur général/greffier-trésorier par intérim

Attendu que la directrice générale, madame Joannie Lamothe, quitte ses fonctions;

Attendu que la municipalité est en processus d'embauche pour combler le poste de directeur général/greffier-trésorier;

Attendu qu'il y a lieu d'embaucher un directeur général/greffier-trésorier par intérim;

Attendu que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) offre un service de direction par intérim permettant aux municipalités de faire appel à une banque de personnes qualifiées et aptes à occuper des fonctions de direction, et ce de façon temporaire;

Attendu que le Comité des ressources humaines de la municipalité de Saint-Ferdinand a rencontré monsieur Alain St-Vincent-Rioux;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu :

- D'embaucher monsieur Alain St-Vincent-Rioux en tant que directeur général/greffier-trésorier par intérim à compter du 5 janvier 2023 selon les conditions émises dans son contrat;
- Que celui-ci soit autorisé à signer tous les chèques émis et billets ou autres titres consentis par la municipalité de Saint-Ferdinand;
- D'autoriser madame Sylvie Tardif, greffière-trésorière à signer le contrat de travail temporaire à durée déterminée de monsieur Alain St-Vincent-Rioux.

Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2022-12-320

Nomination d'une greffière-trésorière adjointe

Attendu que la municipalité est en processus d'embauche d'un directeur général/greffier-trésorier;

Attendu que la municipalité a embauché un directeur général/greffier-trésorier par intérim;

Attendu qu'il y a lieu de réorganiser l'organigramme de la municipalité pour regrouper les fonctions de directeur général et de greffier-trésorier;

En conséquence, il est proposé par Jean-Claude Gagnon et résolu que Sylvie Tardif soit nommée greffière-trésorière adjointe de la municipalité à compter du 5 janvier 2023. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 6 personnes présentes à la période de questions.

2022-12-321

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Joël Fontaine et résolu que la présente séance soit levée à 19 h 44. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Greffière-trésorière

Je, Yves Charlebois, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.